

Droite et gauche se partagent les postes

La mise en route de la nouvelle communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise se fait dans la douleur. Une partie des élus qui n'ont pas voulu choisir entre le groupe de droite (Agir pour GPSO) et celui de gauche sont exclus de l'exécutif.

La troisième séance du conseil de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise qui s'est tenu le 9 février à la salle du Bout du Monde à Epône, a donné le spectacle d'un cafouillage inquiétant.

Selon le président Philippe Tautou, le fait que deux nouveaux groupes se soient constitués seulement quelques heures avant la séance « a changé la donne et compliqué la formation des commissions ». S'il reconnaît que la mise en route d'une telle structure n'est pas simple, il reste confiant pour la suite.

Ce n'est pas forcément l'avis de tous. En effet, le conseil a surtout été marqué par un sentiment de malaise de plus en plus perceptible, résumé par Ghislaine Sénée, maire d'Evécquemont, conseillère régionale (EELV), présidente du « groupe Citoyen pour un territoire solidaire et écologique » qui dit tout haut ce que de nombreux élus



Mardi 9 février à Epône, le vote du règlement intérieur a donné lieu à nombreux cafouillages.

pensent tout bas : « Le spectacle donné lors des deux premières séances communautaires, où ont régné le dillettantisme, la promotion du carriérisme, du copinage et du cumul des mandats, n'aura fait qu'accroître la défiance des élus et des citoyens face à cette nouvelle instance politique et technocratique, fort éloignée des préoccupations qui nous animent. »

Des pressions

Autre témoin de ce malaise, la maire d'Ecquevilly, Anke Fer-

mandes, qui affirme « avoir subi de nombreuses pressions pour choisir un camp », soit la « droite bédieriste », soit le groupe de gauche (Démocratie et solidarité), où siègent, entre autre François Garay (le maire divers gauche des Mureaux) et Eric Roulot (le maire communiste de Limay). Écœurée, elle a décidé de former un groupe « sans étiquette et non-encartés » (SENE).

Au soir de son élection, Philippe Tautou avait promis d'associer à l'exécutif toutes les tendances à l'exception du FN. On est loin du compte. La

droite dans la mouvance de Pierre Bédier et une partie de gauche avec le PS se sont partagés les vice-présidences et les délégations et les indemnités qui vont avec (voir ci-dessous). La création de deux délégations supplémentaires (il y a en avait déjà quatre) qui sont revenues à Fabienne Deveze, une proche de Philippe Tautou et à la socialiste Rama Sall, n'a fait qu'accroître cette mauvaise impression (lire par ailleurs en page 13).

Et que penser du comportement du groupe Démocratie et Solidarité qui est resté muet et n'a pas voté les propositions d'amendement au règlement intérieur de Ghislaine Sénée et son groupe (Nathalie Coste, gauche citoyenne, et les deux communistes Servane Saint-Amaux et Alain Outreman). Des notions par ailleurs défendues par le Parti socialiste : une meilleure parité hommes-femmes (il n'y a que 4 femmes sur les 15 vice-présidences), la mise en place

d'une démocratie participative avec la création d'une agora citoyenne ou encore une disposition d'éthique visant à éviter tout conflit en obligeant chaque élu communautaire à rendre public les mandats exercés durant les 5 années, les emplois et leur niveau de rémunération, les participations aux organismes

publics et privés sans oublier les participations au capital de sociétés.

Ce partage du pouvoir qui exclut tous ceux qui n'ont pas voulu choisir un camp tiendra-t-il ?

Francine Carrière

Six groupes

Ils ont commencé à deux groupes, à droite Agir pour GPSO, 69 élus au départ, 67 à l'arrivée (Les Républicains et apparentés), présidente de groupe Fabienne Deveze, (maire de Morainvilliers) et à gauche, Démocratie et solidarité (PS, PC et divers gauche) avec 16 élus, présidé par Albert Bischerour (maire-adjoint aux Mureaux). Depuis, les groupes ont poussé comme des champignons. Quatre se sont ajoutés : Indépendants Seine et Oise (ISO), 19 élus, président de groupe Denis Faist (maire adjoint d'Andrésy, proche de Paul Martinez) ; Sans étiquette et non encartés (SENE), 11 élus, présidente Anke Fernandes (maire d'Ecquevilly) ; Citoyens pour un territoire solidaire et écologique, 4 élus, présidente Ghislaine Sénée (maire d'Evécquemont) ; FN Bleu Marine quatre élus, président Cyril Nauth.

Ceux qui cumulent

Parmi les propositions de Paul Martinez, l'ancien président de la Camy, battu par Philippe Tautou, le non-cumul des mandats figurait en haut de la liste.

« La construction de cette communauté urbaine demande un tel investissement en temps et en énergie, une telle mobilisation qu'il n'est pas raisonnable d'imaginer exercer une autre fonction. » En clair, il souhaitait que les quinze vice-présidences et les délégations soient confiées à des élus qui n'aient pas d'autres mandats que celui de maire. « On peut même imaginer qu'il soit simplement maire adjoint ou conseiller municipal. Ce serait l'occasion de faire émerger de nouvelles têtes. Nous avons dans nos territoires des élus qui ont des idées et des compétences. Pourquoi ne pas leur faire confiance ? », avait-il expliqué lors de la brève campagne qui avait précédé l'élection le 21 janvier dernier. Un point de vue globalement partagé par d'autres élus de la communauté urbaine comme Anke Fernandes (SE) ou encore Ghislaine Sénée (EELV) (lire ci-contre).

Philippe Tautou, le maire (LR) de Verneuil-sur-Seine, désormais président de GPSO, a choisi une tout autre approche estimant, au contraire qu'il

était important d'avoir dans son exécutif des parlementaires, des conseillers départementaux et régionaux : « La communauté urbaine travaillera avec le département et la région. Avoir des élus issus de ses assemblées dans notre équipe ou bien des parlementaires est un atout », avait-il affirmé le soir de son élection.

Résultat des courses sur les quinze vice-présidences, la moitié sont des cumulards.

Cumulards mais écrêtés !

1^{er} vice-présidente, Sophie Primas est aussi sénatrice et maire de d'Aubergenville : elle perçoit 7 100 € en tant que parlementaire auxquels ajoutent les 2 197 € de vice-présidente de GPSO et les quelque 2 000 € de maire. Elle fait partie de ces élus touchés par l'écrêtement. La loi fixe un montant maximum d'indemnité au-delà duquel, les élus ne reçoivent plus rien. Pour les parlementaires, il est fixé à 9 857 €.

2^e vice-président, Karl Olive est dans la même situation, maire de Poissy (3 421 €, nous avons retenu l'indemnité brute maximum car l'intéressé refuse de communiquer le chiffre), vice-président du conseil départemental (3 725 €, GPSO (2 197 €), soit un total de 9 343 euros

Lui aussi devrait passer sous les fourches de l'écrêtement. Pour les non-parlementaires, le montant maximum est de 8 272 €.

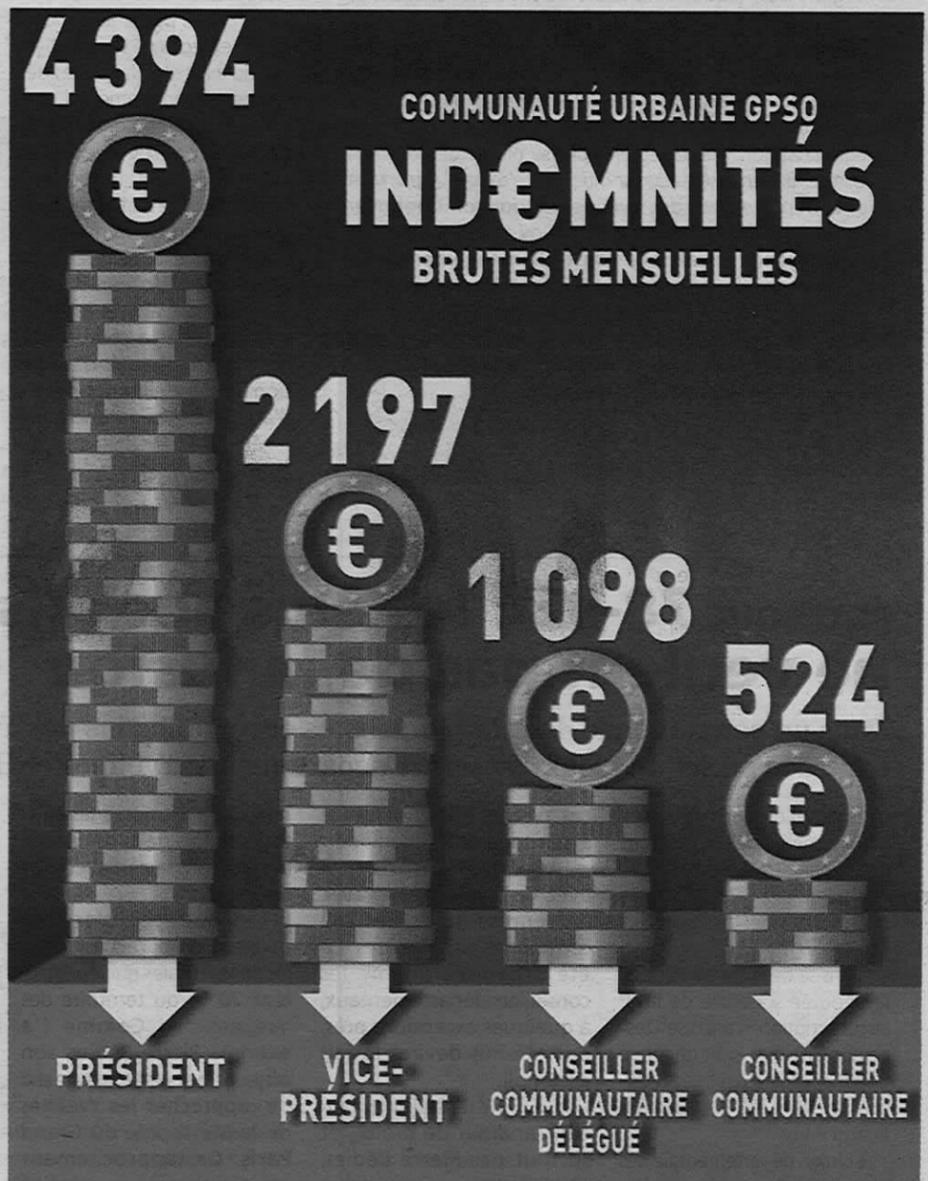
3^e vice-président, Pierre Bédier est aussi président du conseil départemental et touche à ce titre 5 512 euros. Ajoutés aux 2 197 euros pour GPSO, cela représente 7 709 euros. Pas assez pour être écrêté.

4^e vice-présidente Catherine Arenou est à la fois maire Chanteloup-les-Vignes, (2 223 €) vice-présidente du conseil départemental (3 725 €, GPSO (2 197 €), soit 8 145 €.

5^e vice-président, Laurent Brosse, maire de Conflans-Sainte-Honorine (3 421 €, sans réponse nous avons retenu l'indemnité maximum), conseiller départemental (2 661 €), GPSO (2 197 €) soit un total de 8 279 €, 7 € au-delà du seuil autorisé.

8^e vice-président Jean-Luc Santini est également conseiller municipal délégué à Mantes-la-Jolie, conseiller régional (2 661 €), GPSO (2 197 €), soit un total de 4 858 € et pas d'écrêtement.

9^e vice-présidente, Cécile Zammit-Popescu, maire de Meulan (2 090 €), vice-président du conseil départemental (3 725 €, GPSO (2 197 €), soit un total de 8 012 €.



ça commence mal

Ghislaine Senée met les pieds dans le plat

Ghislaine Senée est une des rares élues à oser être en totale opposition avec les membres de l'exécutif au sein de la communauté urbaine GPSO. Lors du dernier conseil communautaire, la maire (EELV) d'Évecquemont, qui est également conseillère régionale, n'a pas hésité à mettre les pieds dans le plat. Elle a décidé de créer le Groupe citoyen pour un territoire solidaire et écologique avec l'élue d'opposition (EGC) de Mantes-la-Jolie Nathalie Coste, la conseillère municipale (PCF) de Limay Servane Saint-Amaux et l'ancien maire (PCF) d'Achères Alain Outreman, (voir ci-contre).



Ghislaine Senée.

« Je n'adhère pas à la vision de la majorité »

C'est au nom de cette entité qu'ils ont proposé plusieurs amendements à l'assemblée. Ils proposaient la parité homme-femme au sein de l'assemblée, l'obligation pour les élus de « faire connaître tout inté-

rêt particulier susceptible d'interférer avec leur action publique » et la création d'une agora citoyenne communautaire où les habitants auraient pu s'exprimer et être consultés avant une prise de décision importante de GPSO. Aucun de ces amendements n'a reçu le nombre de voix suffisant pour être adopté. « Je ne suis pas surprise. Je sais que certains élus préfèrent être à l'intérieur de l'exécutif pour avoir les informations et peser dans les décisions. Ce n'est pas ma façon de voir les choses. Je considère que chaque

groupe doit avoir accès aux mêmes informations et je ne souhaite pas faire partie de l'exécutif car je n'adhère pas à la vision de la majorité et de Pierre Bédier », explique Ghislaine Senée.

« Redevable de rien »

L'élue écologiste et les membres de son groupe sont donc bien partis pour être le poil à gratter du conseil communautaire et des élus particulière-

ment attentif « aux questions citoyennes, démocratiques et écologiques ». Quand on lui demande si elle a déjà reçu des pressions pour l'inviter à se faire plus discrète, l'intéressée répond par la négative. « Je n'ai pas de velléité à faire une grande carrière politique et je ne suis redevable de rien. C'est donc plus difficile. » Elle se dit aussi n'être pas étonnée que son amendement sur les éventuels conflits d'intérêt n'ait même pas provoqué le débat. « Les élus doivent être indemnisés c'est normal. Mais certains cumulent et atteignent des indemnités très importantes, c'est honteux. On verra à quel point ils sont force de proposition. C'est un sujet délicat, je refuse de tomber dans le populisme. Mais il faut dire que le conseil communautaire gère des compétences communales transférées. On peut donc se demander ce qui justifie ces montants. Le symbole est aussi important. Le message qui est envoyé est insupportable pour les citoyens. »

K.B.

Du côté du personnel, les inquiétudes subsistent



Le 21 janvier dernier la CFT avait alerté les nouveaux élus de la communauté urbaine GPSO de la situation des agents territoriaux.

Lors de la séance du 9 février, Philippe Tautou a déclaré à propos de l'adhésion à la CNAS (comité national d'action sociale) que « la communauté urbaine n'avait pas de partenaires sociaux pour en discuter ». Ce qui a eu pour effet de faire bondir Sébastien Chiovetta, le représentant de FO : « C'est faux. Le syndicat FO de la communauté urbaine a été déclaré le 5 janvier. Si la communauté urbaine avait voulu discuter de ce sujet, avant le vote. Elle aurait pu le faire ».

Pour la CGT, dont la section GPSO est en cours de constitution, l'adhésion au CNAS plutôt que la création d'un comité d'œuvre sociale local, qui aurait pu être plus avantageux pour le personnel, représente une goutte d'eau dans l'océan des problèmes qui se posent aujourd'hui aux agents.

La CGT fait circuler auprès des employés de la nouvelle interco une brochure d'information pour les mobiliser.

Le soir de l'élection, le syndicat avait distribué une lettre ouverte aux nouveaux élus du GPSO. Depuis rien n'a bougé. « Avant même la création de l'intercommunalité lors du pôle métropolitain le dialogue social aurait pu être engagé. Cela fait bientôt

deux mois que la communauté urbaine est constituée et nous n'avons toujours aucune réponse à nos demandes de rencontres », souligne Catherine Couturier secrétaire générale de la section CGT des communaux d'Achères. Rappelons que la CGT a déjà saisi à deux reprises le préfet pour exiger la tenue de comités techniques notamment dans les communes où des compétences et dont des agents seront transférés à l'intercommunalité.

Catherine Couturier dénonce toujours le flou dans lequel se trouvent les agents : « Nous n'avons même pas un organigramme, ni fonctionnel pour définir les postes, ni opérationnel pour savoir qui les occupent. Nous ne savons pas où se trouvent certains agents. Près de 50 d'entre eux sont toujours sans affectation, notamment dans l'ancienne Camy. D'autres ne connaissent toujours pas leur site d'affectation. »

Plus globalement, la CGT tire la sonnette d'alarme sur le niveau d'emploi et de protection sociale au sein de la communauté urbaine dans les mois et les années à venir.

F.C.

Eric Roulot : « J'assume mes responsabilités »

Le Courrier de Mantes : Vous étiez personnellement un farouche opposant à la nouvelle communauté urbaine. Votre conseil municipal s'était d'ailleurs également prononcé contre. Et pourtant vous voilà aujourd'hui membre de l'exécutif de GPSO. N'est-ce pas un paradoxe ?

Eric Roulot (maire de Limay) : Absolument pas ! Je sais que certains aspirent à faire de ces structures des collectivités de plein exercice, dont les représentants seraient élus par un vote citoyen. Il s'agit pourtant d'outils de coopération entre communes. A ce titre, il était essentiel, ne serait-ce que pour respecter le vote des citoyens aux municipales de 2014, que l'exécutif de GPSO soit justement représentatif des différentes tendances politiques en fonction sur le territoire. Ma position est celle d'un élu qui assume ses responsabilités.

Vous pensez franchement pouvoir peser sur une assemblée très majoritairement à droite ?

Je veux peser, comme tous mes autres collègues de gauche



Eric Roulot.

de Démocratie et Solidarité. Et pour peser, il fallait que cela soit le plus tôt possible. C'est dans les commissions que se préparera le projet global du territoire. C'est là que l'on peut faire avancer les choses, c'est là qu'on est un élu utile. Si j'avais choisi d'être dans une opposition stricte, je n'aurais eu aucune chance de faire passer des idées et, surtout, j'aurais laissé les clés à la droite. Mais mon combat et celui des communistes pour lutter contre les inégalités et défendre les intérêts, des plus démunis notamment, continue. Certains vous accusent

d'avoir négocié, de vous être autocensuré, comme d'autres élus des forces de gauche, pour être élu à votre poste de vice-président ?

Oui, il a fallu négocier. Mais ce n'est pas nouveau dans ce type de structure. Les exécutifs des anciennes EPCI, il me semble, étaient composés de différentes forces politiques. On s'est battu pour obtenir un maximum de postes dans l'exécutif avec des délégations qui comptent. Et on y est arrivé.

Vous êtes donc vice-président en charge du développement durable, de l'environne-

ment et du pôle aquatique.

Il s'agit d'un poste important, très politique, avec une dimension transversale. Je crois en effet, et ce sera mon combat, que le développement durable doit être au cœur de toutes les orientations que nous prendrons, y compris sur le plan social.

Un mot sur votre adjointe au maire à la culture, Servane Saint-Amaux. Elle a décidé d'intégrer le groupe citoyen pour un territoire solidaire et écologique. Un groupe clairement « anti-GPSO » et, surtout, « anti-cohabitation ». Cela ressemble à un désaveu ?

C'est inacceptable et un déni de démocratie. Elle a été désignée sur la base d'un vote en conseil municipal où il était clairement établi que les élus communautaires de Limay rejoindraient le groupe Démocratie et Solidarité, dont la ligne de conduite était d'accepter une participation à l'exécutif. Ce n'est pas la première fois qu'elle se démarque de la majorité municipale. Je prendrai mes responsabilités !

Propos recueillis par David Goudey

Qui fait quoi ?

On sait désormais quels sont les domaines d'intervention des vice-présidents et délégués.

Les vice-présidents. Comme prévu, Pierre Bédier récupère le portefeuille considéré comme le plus important celui du développement économique, Sophie Primas sera à la ruralité et l'agriculture. Karl Olive hérite du sport et du numérique. Catherine Arenou : politique de la ville et cohésion sociale. Laurent Brosse : tourisme. François Garay : enseignement. Eric Roulot : environnement et développement durable. Suzanne Jaunet : urbanisme. Jean-Luc Santini : politique de l'eau. Cécile Zammit-Popescu : culture. Jean-Yves Dumoulin : déplacements et mobilité. Dominique Pierret : finances. Christophe Delrieu : voirie et propreté, Jean-Luc Gris : traitement et valorisation des déchets. Jean-Michel Voyer : habitat et qualité du logement.

Les délégués. Dominique Belhomme : la sécurité. Dominique Bouré : les relations avec les collectivités publiques, la qualité du service public. Michel Lebouc : la gestion des achats publics. Marc Honoré : l'administration et le dialogue social. Les délégations de Rama Sall et Fabienne Devèze n'ont pas encore été définies.